

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans
l'enseignement agricole
(Public et privé)**

Vendredi 5 mars 2021

En synthèse : on observe cette semaine une situation contrastée avec une légère augmentation des nouveaux cas de Covid confirmés et une stabilité des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS dans l'enseignement supérieur. L'enseignement technique enregistre une nouvelle baisse des cas contacts et confirmés.

Toutefois, les congés scolaires compliquent les comparaisons par rapport aux semaines précédentes et incitent à la prudence en matière de comparaison.

L'enseignement supérieur agricole : légère augmentation des nouveaux cas de Covid confirmés et maintien des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.

1. Rappel méthodologique :

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence), ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des nouveaux **cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.

Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes.

Ainsi, sur la période de la 3^{ème} semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas n'était recensé ; cette situation était en grande partie liée à la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants qui étaient retournés à leur domicile.

A noter aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier était difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

2. Données globales pour la semaine considérée :

✓ **Le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques)** s'établit cette semaine à 22, soit en **légère augmentation par rapport à la semaine précédente** (qui enregistrait 14 nouveaux cas) avec une répartition équilibrée entre les nouveaux cas de Covid asymptomatiques et les nouveaux cas de Covid cliniques.

✓ **Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS** s'élève cette semaine à 21, soit la quasi reconduction de la tendance constatée la semaine précédente qui enregistrait 23 nouveaux cas contacts identifiés par les ARS.

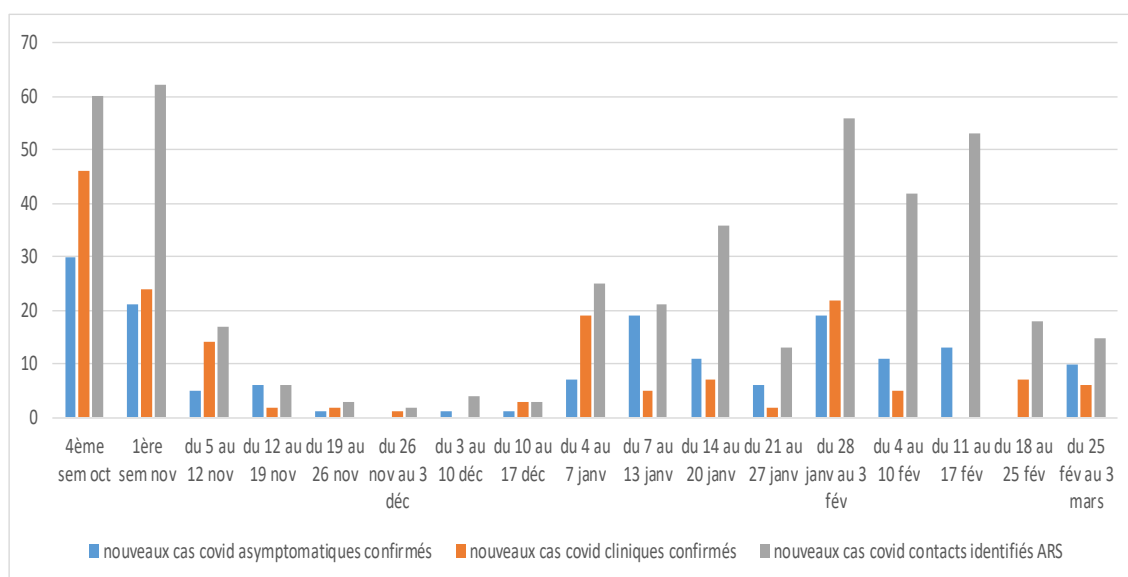
A noter que l'Ecole supérieure du Bois a indiqué 10 nouveaux cas contacts potentiels (correspondant aux contacts de l'apprenti testé positif) mais non encore confirmés par l'ARS.

✓ **L'impact du Covid reste toujours plus important dans la population étudiante** pour les nouveaux cas de Covid confirmés (16 nouveaux cas contacts/6 parmi les personnels) et les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS (15 nouveaux cas contact/6 parmi les personnels).

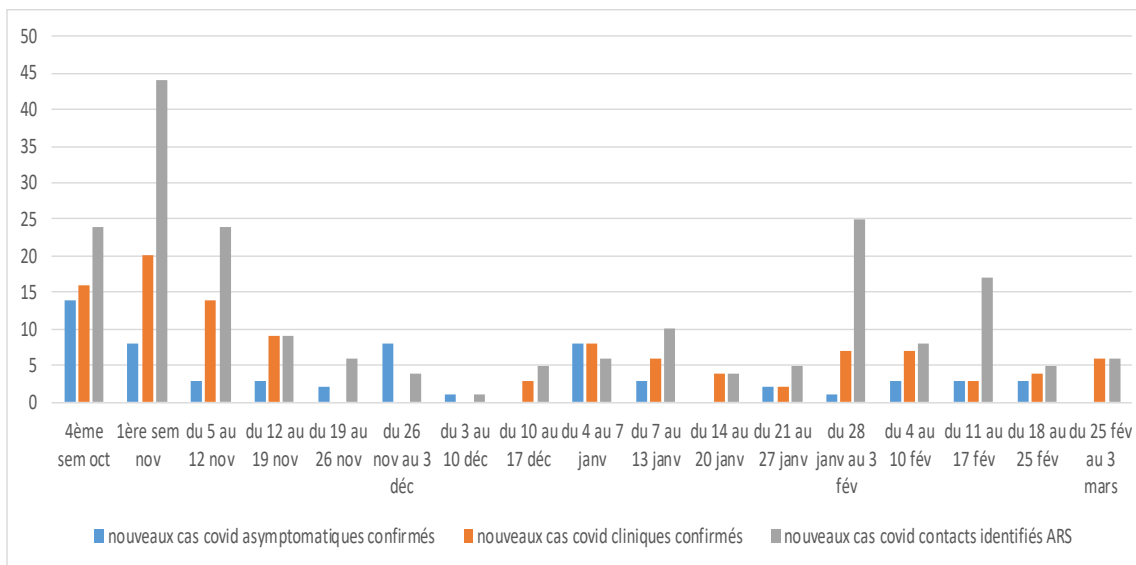
xxxxxxx

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :

Les orientations qui ont été adressées par la DGER le 22 janvier 2021 aux établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) en application des dispositions du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié en dernier lieu par le décret n° 2021-105 du 2 février 2021 sont inchangées.

Une version actualisée de la FAQ « enseignement supérieur agricole » est en cours de publication sur l'Intranet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'actualisation prend en compte, avec les adaptations nécessaires, les dernières dispositions qui sont intervenues en matière de stages, de mobilités et d'accompagnement psychologique des étudiants (dispositif Santé Psy Etudiants) et qui figurent dans des circulaires du MESRI (publiées le 15 février).

La FAQ sera actualisée, en tant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures complémentaires décidées par le Gouvernement.

L'enseignement technique agricole : La situation évolue favorablement pour la seconde semaine consécutive.

Toutefois, les congés scolaires compliquent les comparaisons par rapport aux semaines précédentes.

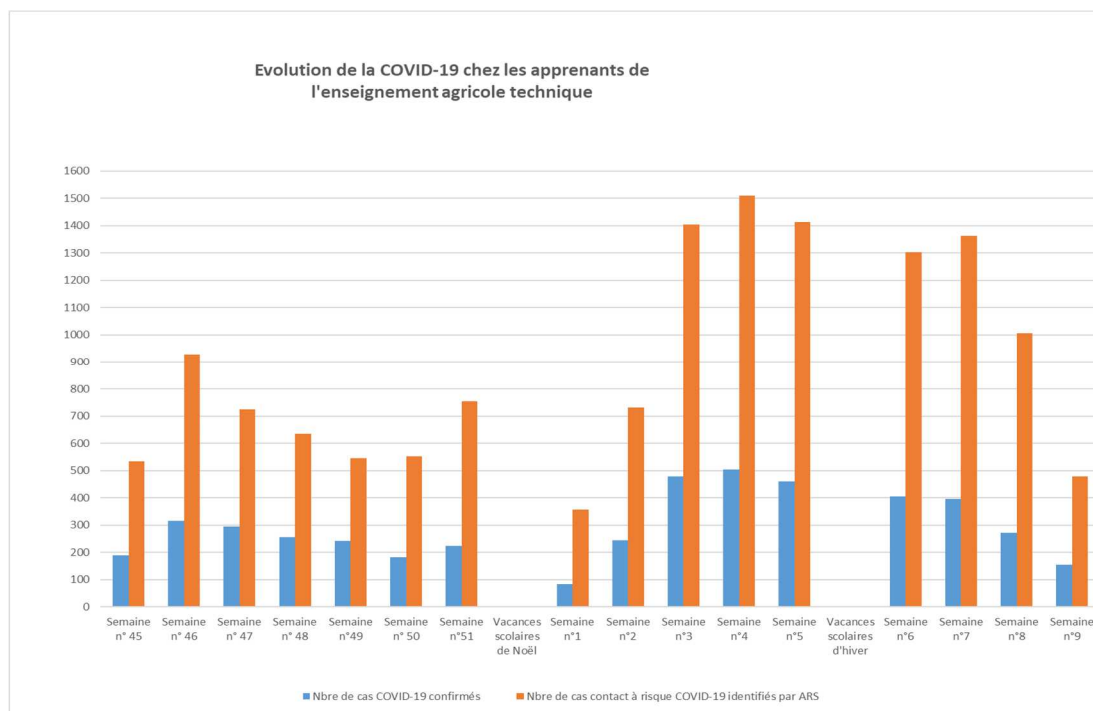
Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque¹ identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les autorités académiques permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 805 établissements² de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 s'intensifie.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

Remarque : la zone B est en période de congés scolaires cette semaine ; la transmission des données est suspendue pour les établissements de cette zone. Toutefois, certains établissements, ne suivant pas le rythme des congés scolaires (exemple : formation professionnelle continue), sont susceptibles d'accueillir des apprenants. La remontée des informations relatives à la situation sanitaire est maintenue dans les mêmes conditions pour ces établissements.

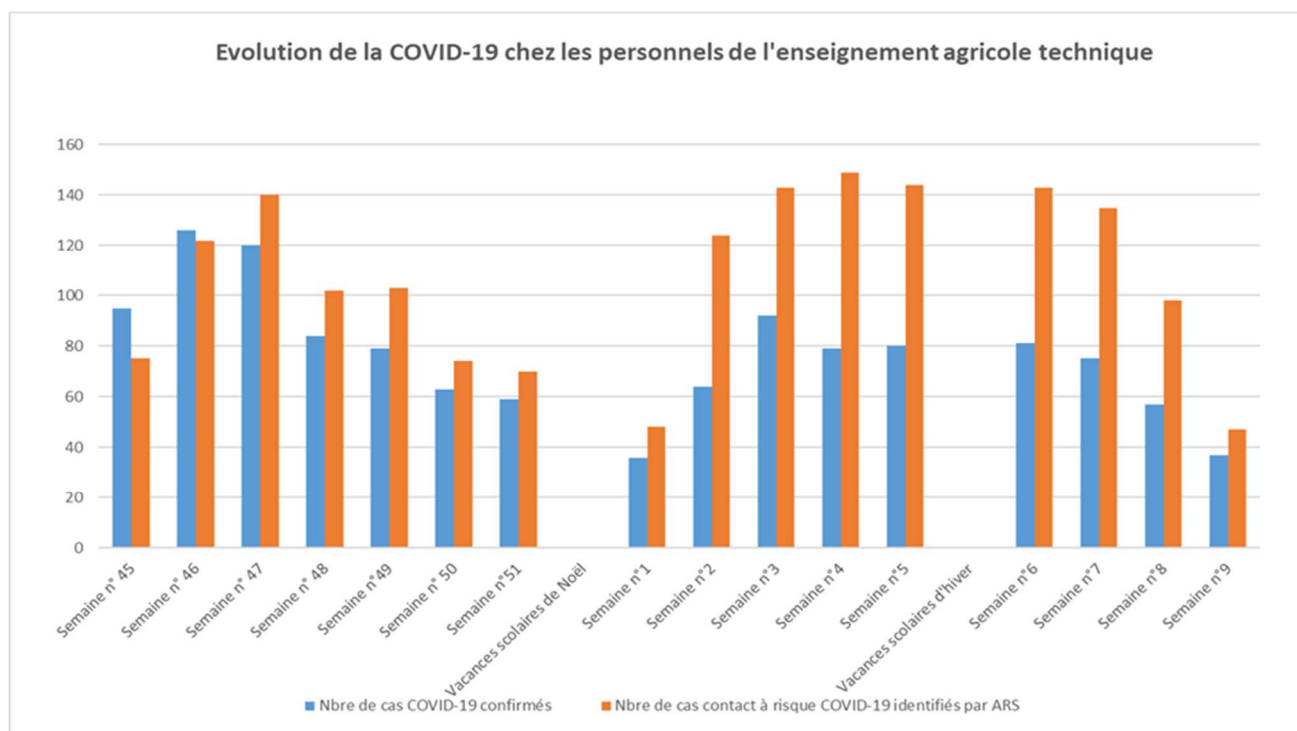
Graphique n°1 :



¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

² 216 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



1. La semaine est marquée par une baisse des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque.

Le **nombre de cas Covid confirmés** (191 personnes) baisse de 139 personnes par rapport semaine -1.

Le **nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants** baisse (-103 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 232 à 129).

Cette semaine, 0,53% sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0,12% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont infectés par la Covid. Ces données sont en baisse conformément à la diminution du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** baisse également de 20 personnes par rapport à semaine-1.

La décroissance se poursuit pour le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS cette semaine (-579 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : -487, apprentis : -17 et stagiaires : -24 et personnels : -51).

La période des congés scolaires explique en partie la forte diminution des nouveaux cas contacts constatée cette semaine.

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont:

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 116 contre 2 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 51 cas contre 5
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 27, cas confirmés COVID : 15 cas (données identiques à semaine-1) ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 169, cas confirmés COVID : 34 (données identiques à semaine-1) ;
- **Ile de France** : cas contact à risque : 1 contre 3 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 0 (données identiques à semaine-1) ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 35 contre 9 par rapport à semaine -1, 15 cas confirmés COVID : cas contre 6 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 4 contre 221 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 1 contre 63 cas ;
- **Pays de la Loire** : cas contact à risque : 8, cas confirmés COVID : 13 (données identiques à semaine-1) ;
- **PACA** : cas contact à risque : 166, cas confirmés COVID : 62 (données identiques à semaine-1).

Récapitulatif national par région

| Région | Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS | | | | | Nbre de cas COVID-19 confirmés | | | | |
|---------------------|--|-------|---------|----------|-------|--------------------------------|-------|---------|----------|-------|
| | Personne | Elève | Apprent | Stagiair | Total | Personne | Elève | Apprent | Stagiair | Total |
| Auvergne-Rhône-Al | 14 | 86 | 16 | - | 116 | 9 | 34 | 8 | - | 51 |
| Bourgogne-Franche- | 6 | 16 | 5 | - | 27 | 5 | 10 | - | - | 15 |
| Bretagne | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Centre-Val de Loire | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Corse | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Grand Est | 17 | 139 | 13 | - | 169 | 5 | 26 | 3 | - | 34 |
| Guadeloupe | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Guyane | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hauts-de-France | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Île-de-France | 1 | - | - | - | 1 | - | - | - | - | - |
| La Réunion | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Martinique | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mayotte | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Normandie | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Nouvelle Calédonie | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Nouvelle-Aquitaine | - | 33 | 2 | - | 35 | 1 | 12 | 2 | - | 15 |
| Occitanie | 4 | - | - | - | 4 | 1 | - | - | - | 1 |
| Pays de la Loire | - | 8 | - | - | 8 | 1 | 10 | 1 | 1 | 13 |
| Polynésie Française | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Provence-Alpes-Côt | 5 | 113 | 48 | - | 166 | 15 | 37 | 10 | - | 62 |
| Wallis et Futuna | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| National | 47 | 395 | 84 | - | 526 | 37 | 129 | 24 | 1 | 191 |

2. Contrairement aux autres indicateurs, on constate une augmentation du nombre de classes fermées et de fermetures partielles d'établissement.

Sur les 805 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 19 classes fermées (+ 7 par rapport à semaine -1) : +9 en formation initiale scolaire, -1 en apprentissage, -1 en formation continue ;
- 0 établissement totalement fermé (-1 par rapport à semaine -1)
- 8 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+6 par rapport à semaine -1)
- 2 internats totalement fermés.